Rapport d’analyse de la consultation publique pour prioriser les actions de prévention des inondations

- Environnement
- Mis à jour le vendredi 29 mai 2026

L’agglomération a mis en consultation son nouveau programme d’actions de prévention des inondations (PAPI) 2026-2032. Du 20 mars au 29 avril 2026, les habitants étaient invités à répondre à un questionnaire portant sur plusieurs thèmes allant de la perception du risque à l’identification des zones soumises aux inondations. Cette démarche visait à mieux comprendre les attentes de la population afin de prioriser les actions proposées dans le nouveau programme.

Rapport_analyse_consultation(pdf, 5,05 mo)Télécharger

Un territoire fortement concerné par les risques

Le territoire est exposé à plusieurs types d’inondations : débordements de cours d’eau, ruissellement pluvial et submersions marines. Près de 4 600 personnes sont aujourd’hui concernées, en particulier sur le littoral. Le recul du trait de côte et les effets du changement climatique (montée du niveau de la mer, intensification des épisodes pluvieux) renforcent ces vulnérabilités et rendent nécessaire une approche globale et anticipée.

Une stratégie construite dans la durée

Le PAPI 2026-2032 prolonge le programme mené entre 2020 et 2025. Avec un budget de 11 millions d’euros, il entre dans une phase plus concrète, en organisant les actions autour de plusieurs axes structurants :

- amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- surveillance et prévision des événements ;
- préparation à la gestion de crise ;
- intégration des risques dans l’aménagement ;
- réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- gestion des écoulements ;
- gestion des ouvrages de protection.

Programme d’actions de prévention des inondations (PAPI)

Informations complémentaires

Lien utile

Qu’est-ce qu’un PAPI ? (www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)

Contact

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération

- 30 Rue Alfred Kastler,
 56000 Vannes
- 02 97 68 14 24
- Contacter